

## Remise du Prix Guy Carcassonne au Conseil constitutionnel

Le 26 mai 2016, le Conseil constitutionnel a accueilli la remise du 3ème « Prix Guy Carcassonne », organisé par Le Club des juristes, Le Monde et la revue Pouvoirs.

Le jury a décidé d'attribuer à l'unanimité ce prix du meilleur article constitutionnel à M. Jérémy Kalfon, élève avocat à l'EFB (École de Formation des Barreaux) et à M. Cédric Martins, élève avocat à l'HEDAC (Haute École Des Avocats Conseils), pour leur article « Le droit de grâce mis en examen », au sujet de l'affaire Jacqueline Sauvage.

Le prix a été remis par le Président du Conseil constitutionnel, M. Laurent Fabius, et par Olivier Duhamel. L'article a été publié dans Le Monde daté du 27 mai, et est disponible en ligne sur le site du [Club des juristes](#).



M. Fabius et M. Duhamel



M. Fabius et les deux lauréats du Prix Guy Carcassonne

- Discours du Président du Conseil Constitutionnel, Monsieur Laurent Fabius :